

plus de dégâts chez les bestiaux. Fabriquons donc plus de clous, afin qu'on ne puisse plus attribuer à leur rareté le manque de maisons. Je veux bien qu'on dépense 85 p. 100 de notre dollar à aider la construction; mais je ne suis pas du tout prêt à appuyer une modification à la loi qui nous est proposée et qui créerait à proprement parler la propriété d'Etat dans le domaine des maisons. Une des grandes qualités de notre peuple est son acharnement au travail, au travail rude et soutenu pour acquérir un bien qui lui appartient. Le monde civilisé d'aujourd'hui manque trop d'une telle qualité et d'une telle ambition. Gardons-nous de porter atteinte de quelque façon que ce soit à cette belle vertu, apanage des gens du nord, c'est-à-dire l'ambition de se construire un foyer pour y élever leur famille.

Le bill prévoit la suppression des taudis. Dans ce domaine, la ville de Toronto a déjà pris les devants. Il en est question depuis quatre ans et maintenant tous les hommes publics sont arrêtés dans la rue par des gens qui veulent savoir quand les autorités responsables vont se mettre à l'œuvre. Que le Gouvernement procède à un relevé de tous les projets de suppression des taudis élaborés au Canada et commence par nettoyer le parc Regent. Si la tâche est de notre compétence, et c'est l'avis du ministre je crois, nous trouverons non seulement la ville de Toronto mais aussi le gouvernement provincial de l'Ontario, prêts à collaborer sans réserve. Le ministre ne me contredira pas sur ce point. Mettons-nous donc à l'œuvre et prouvons que nous pouvons accomplir quelque chose quelque part, même si ce quelque part se trouve aux confins de la grande ville de Toronto. Evidemment, les gens de Toronto sont prêts à s'entendre avec les autres.

Je me trouve ici dans une situation assez délicate. Après avoir recommandé au Gouvernement de ralentir le rythme de l'expansion industrielle, j'ai dû, le 14 mai dernier, rester bien tranquille pendant que le grand premier ministre canadien (M. Mackenzie King) exposait un programme d'expansion qui absorbera des milliers de briques, de grandes quantités de mortier et de la main-d'œuvre. Cependant, si le programme est nécessaire, je me dois de l'approuver. Mais il ne s'agit pas d'expansion industrielle. C'est une entreprise d'hospitalisation, qui ne remonte qu'à dix-huit ans. Pendant cette période, on n'y a pas affecté un seul dollar mais on se propose maintenant d'y affecter pour 3 millions de briques et de mortier. Au risque de paraître illogique, je demande au ministre, comme je l'ai fait par le passé, d'aller de l'avant, d'agrandir une institution qui a év

[M. Harris (Danforth).]

le grand honneur de fournir 100,000 jours d'hospitalisation par an aux malades civils et militaires forcés d'y chercher refuge. Nous avons été heureux d'entendre le premier ministre annoncer que son Gouvernement, de concert avec celui d'Ontario et les administrations municipales, fournirait \$1,000 par lit à l'intention des malades en traitement actif qui y sont hospitalisés.

M. L'ORATEUR: Je regrette d'interrompre l'honorable député mais je dois faire observer qu'il s'écarte considérablement du sujet du bill.

M. HARRIS (Danforth): Je m'incline devant votre décision, monsieur l'Orateur. La mesure autorise l'Etat à avancer jusqu'à 85 p. 100 du coût estimatif de ces entreprises; une fois la construction terminée et payée en vertu du contrat garanti, le Gouvernement invitera les corporations à prendre possession des édifices. A mon avis, certains organismes s'opposeront probablement à ce qu'on donne suite à la mesure. Le projet d'hôpital dont je parle fera concurrence à ces entreprises pour l'obtention des matériaux qui pourraient être affectés à la construction d'habitations. Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, je formulerai encore quelques observations, que je résumerai dans deux phrases.

M. GRANT: Plus fort.

M. HARRIS (Danforth): L'honorable député crie "plus fort" ou quelque chose d'analogue. Quand l'ange Gabriel descendra du ciel, posant un pied sur la terre et l'autre sur l'océan, il déclarera que le monde n'existe plus. L'honorable député lui demandera sans doute d'élever la voix. Tant pis pour lui, s'il ne peut m'entendre.

Je poursuis. D'ici une couple d'années le Gouvernement versera la somme de \$1,000 par lit à l'égard de travaux d'agrandissement d'un hôpital, dont le coût global s'élèvera à quelque 3 millions. La ville de Toronto versera \$5 pour chaque dollar que le Gouvernement contribuera à ce programme visant la construction d'hôpitaux. C'est là une première phrase; voici la deuxième. Je prie le ministre du Commerce (M. Howe) qui pilote la mesure et qui s'occupe de toutes les questions importantes à la Chambre, de nous aider à obtenir les matériaux dont nous avons besoin pour la construction de cet hôpital. Nous pourrions ensuite assurer un service d'hospitalisation à nos compatriotes.

M. T. L. CHURCH (Broadview): Depuis le début de la session, je n'ai pas pris part à la discussion sur le logement. J'ai comme règle de conduite de m'entendre avec mon